



**FNARS**  
*agir pour la solidarité*

Enquête accompagnement  
**emploi**

Synthèse – Juillet 2015

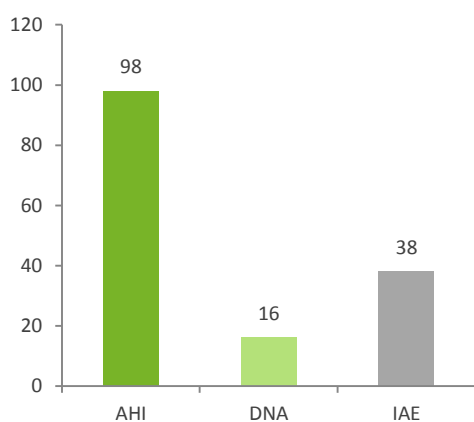
# Introduction

## Contexte

La FNARS est un réseau généraliste qui fédère des organismes du champ de la lutte contre la pauvreté et les exclusions. Parmi leurs activités, **l'insertion par l'activité économique (IAE) et l'accueil, l'hébergement et l'insertion (AHI)** des personnes sans domicile concourent de façon déterminante à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités en agissant plus spécifiquement sur **l'accès à l'emploi ou à l'habitat autonome**.

## Problématique

S'ils proposent une action spécifique aux personnes en précarité (schématiquement, l'un héberge, l'autre emploie), ces deux types d'acteurs ont vocation à proposer un accompagnement social global aux personnes. **Il apparaît toutefois de plus en plus nettement dans leurs discours que le cloisonnement des politiques publiques les amène à délaisser cette notion de globalité pour se centrer sur leur spécificité.** Il s'agit donc de voir dans quelle mesure les pratiques d'accompagnement parviennent à préserver cette notion d'accompagnement global et si ces deux types d'acteurs, historiquement liés et à priori complémentaires, mobilisent leurs compétences réciproques dans cet objectif.



Typologie des répondants

## Objectifs

Postulant que la personne doit être accompagnée dans sa globalité et non par problématique artificiellement isolée et postulant que les synergies entre ces deux familles d'intervenants seraient de nature à **faciliter l'accompagnement** proposé aux personnes en difficulté, la Fédération a souhaité procéder à un **état des lieux des pratiques** de son réseau sous deux angles complémentaires :

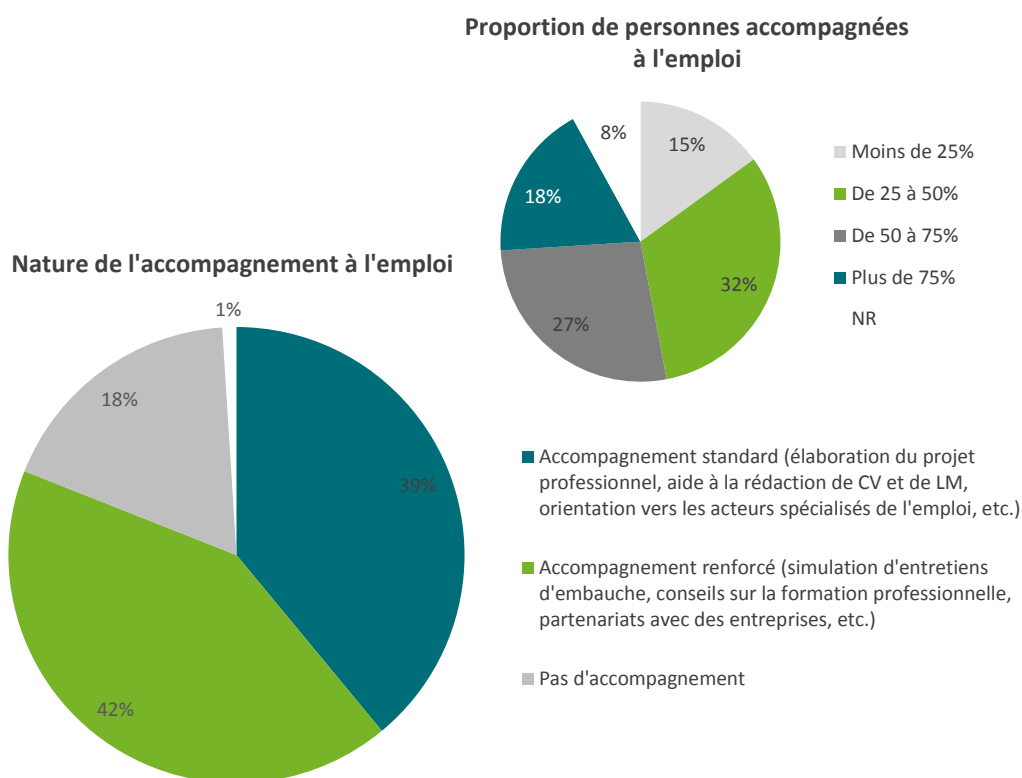
- Identifier les **modalités d'orientation et d'accompagnement à l'emploi** mises en œuvre par les structures de l'AHI, avec une focale sur les pratiques d'orientation vers les SIAE
- Identifier le **contenu de l'accompagnement social proposé par les SIAE**, en repérant les modalités de coopération avec les structures de l'AHI

## Méthodologie

Afin de répondre à ces deux objectifs, la FNARS a procédé à une **enquête quantitative** auprès des acteurs concernés en s'appuyant sur deux questionnaires. Dans un second temps, cette démarche a été complétée par une **douzaine d'entretiens téléphoniques** semi-directifs auprès d'accompagnateurs socio-professionnels, de référents emploi et des chargés d'insertion professionnelle de structures de l'AHI et de l'IAE **ainsi que par des échanges avec les différents groupes d'appui nationaux de la FNARS.**

**La présente synthèse restitue les principaux enseignements** de cette démarche globale d'enquête et notamment des réponses des 152 structures ayant participé à l'enquête quantitative (98 de l'AHI, 16 du Dispositif national d'asile, dont le questionnaire était identique à celui de l'AHI, et 38 de l'IAE).

# L'accompagnement à l'emploi dans le secteur de l'hébergement

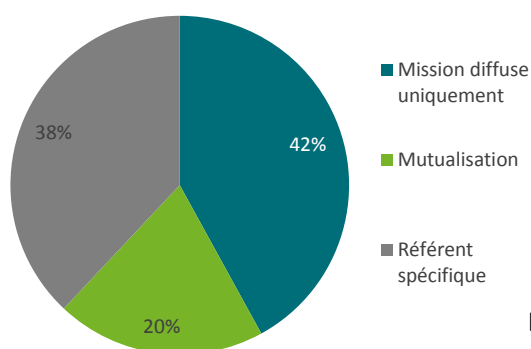


*Une forte présence de l'accompagnement à l'emploi dans le secteur de l'hébergement*

Sur les 114 structures (AHI + DNA) ayant répondu à l'enquête, **81% déclarent réaliser un accompagnement à l'emploi**. Ce chiffre s'élève à 89% pour le secteur AHI contre seulement 50% pour les structures accueillant des demandeurs d'asile, dont le droit au travail peut être limité.

L'accompagnement proposé concerne généralement **entre 25 et 75% des personnes accueillies** selon les structures, et même plus de 75% pour 18% d'entre elles. Il s'effectue **sous forme individuelle pour la moitié des structures**, et de façon à la fois individuelle et collective pour l'autre moitié. **90% des structures proposent un accompagnement standard** (aide à l'élaboration du projet professionnel, orientation vers les acteurs spécialisés, aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation, aide à la recherche d'emploi, etc.), tandis que **60% peuvent aussi proposer un accompagnement renforcé** (simulations d'entretiens d'embauche, conseils sur la formation professionnelle, informations sur les droits et les devoirs des salariés, etc.).

### Organisation de l'accompagnement à l'emploi



**38% des structures de l'hébergement ont un référent emploi dédié**

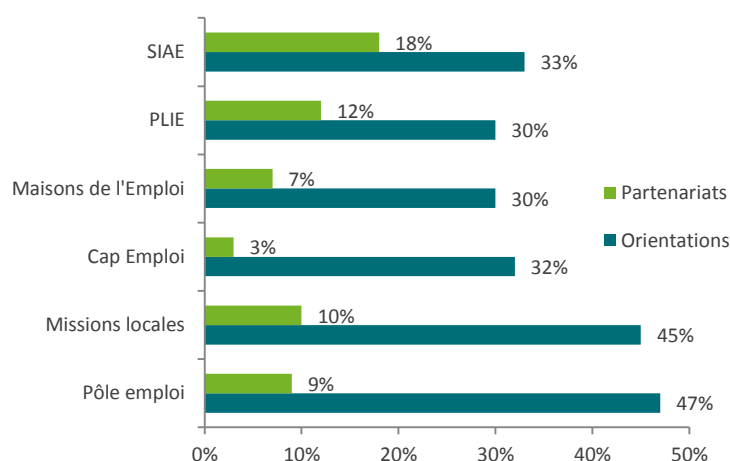
La mission d'accompagnement à l'emploi est considérée par 75% des répondants comme relevant d'une **responsabilité partagée de l'ensemble de l'équipe socioéducative**.

Toutefois, 38% des structures se sont dotées d'un **référént emploi identifié**, tandis que 20% d'entre elles ont choisi de **mutualiser** cette fonction avec d'autres structures. Le référent emploi a généralement un **profil de chargé d'insertion**, même si d'autres profils plus atypiques peuvent exister (développement territorial, ingénierie de formation, éducation populaire, etc.).

**Des interactions multiples mais peu de partenariats formalisés**

L'enquête met en évidence la **difficulté du secteur de l'hébergement à créer des partenariats forts avec les acteurs de l'emploi** sur le territoire. Lorsqu'ils existent, ils se matérialisent principalement par des **orientations simples** vers Pôle emploi (pour 47% des structures) ou vers les missions locales (45%), mais **beaucoup moins par des coopérations formalisées**. En revanche, **45% des répondants déclarent travailler directement avec des entreprises** perçues comme des employeurs potentiels, court-circuitant ainsi les dispositifs publics destinés aux personnes éloignées de l'emploi.

### Interactions avec les acteurs de l'emploi



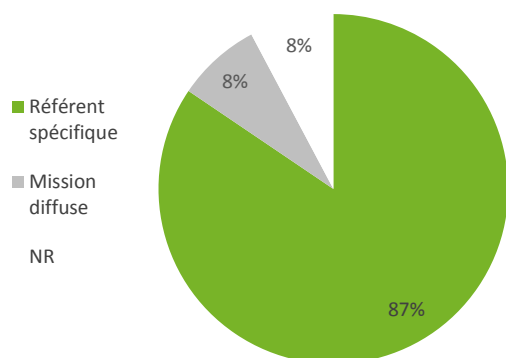
**Une collaboration inégale avec les SIAE**

Si les SIAE sont les acteurs de l'emploi avec lesquels le secteur de l'hébergement déclare mettre en place le plus souvent des partenariats formalisés (18%), **la qualité de la collaboration ne semble pas toujours acquise**. En effet, ces partenariats donnent **rarement lieu à des orientations effectives**, puisque seuls 7% des structures disent les réaliser très fréquemment, contre 54% peu ou très peu. Pire, ces orientations se **limitent en général à la transmission des coordonnées (28%) ou à l'envoi d'une fiche de liaison (24%)**. Les entretiens tripartites sont beaucoup plus rares (13%), tout comme les diagnostics partagés (10%). Les motifs invoqués pour la faiblesse des orientations sont principalement le **manque de postes d'insertion et la sélectivité de ceux-ci**. S'ajoutent bien sûr les freins généraux rencontrés par les structures pour accompagner des publics en difficulté à l'emploi : **les problématiques sociales et sanitaires (85%) et la situation administrative (46%)**. En définitive, seuls 3% des 114 répondants du secteur AHI-DNA considèrent que les recrutements de personnes qu'ils ont orientées vers l'IAE sont très fréquents et 29% qu'ils sont assez fréquents.

# L'accompagnement social en SIAE

*Une mission multidimensionnelle et partenariale*

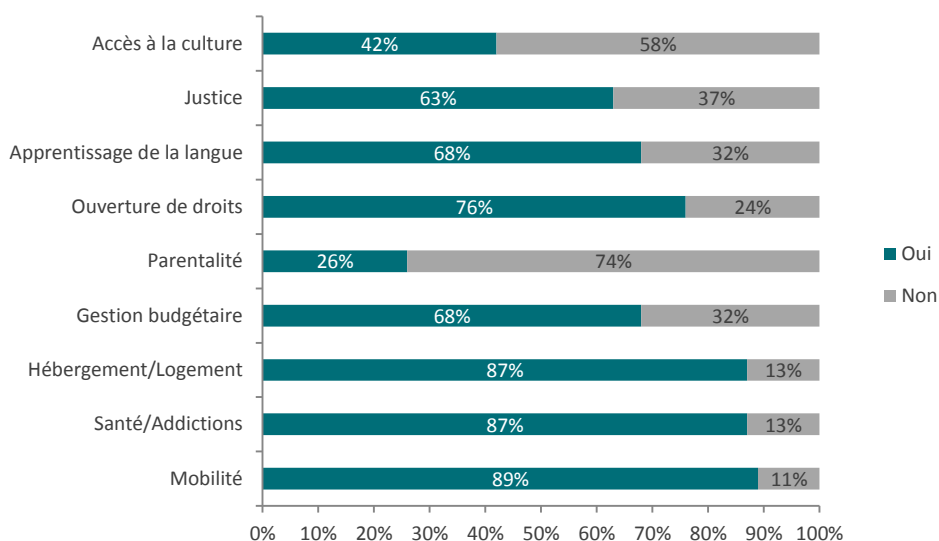
Organisation de l'accompagnement social



L'accompagnement social des salariés en insertion est très majoritairement (87%) réalisé par des **référénts spécifiques**. Dans une minorité de SIAE (8%) il est mis en œuvre conjointement par d'autres permanents (direction, personnel administratif, encadrants techniques). Qu'il soit collectif ou individuel, l'accompagnement proposé peut porter sur une **grande variété de problématiques**, en fonction des besoins et de la situation des personnes. **Les thématiques les plus fréquemment traitées sont la mobilité, la santé ou les addictions, ainsi que l'hébergement et le logement.**

Pour mettre en œuvre l'accompagnement, les SIAE s'appuient généralement sur des **partenaires extérieurs** (71%), qu'il s'agisse de l'action sociale institutionnelle (CCAS, polyvalence de secteur, Caf, CPAM, etc.), du service public de l'emploi ou encore d'acteurs associatifs (centres culturels, auto-écoles, groupes de soutien communautaire, etc.). **Elles font toutefois rarement appel à l'expertise des structures de l'AHJ** pour étayer l'accompagnement à l'hébergement ou au logement des salariés.

Nature de l'accompagnement social

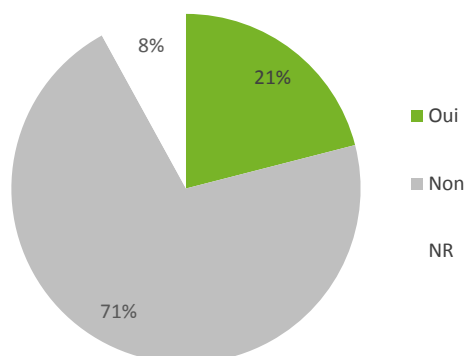


## La coopération entre secteurs AHI et IAE

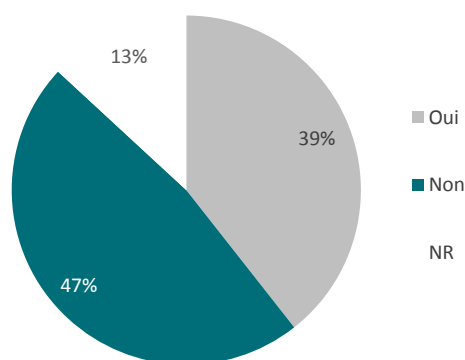
### *Des modes et des lieux de collaboration peu développés*

Les structures d'hébergement ne semblent **pas être identifiées par les SIAE comme des partenaires prioritaires**. Ce constat se trouve corroboré par la **faiblesse des procédures d'orientation partagées** vers des structures non spécialisées sur l'emploi déclarée par les SIAE (21%). De façon plus générale, il n'existe que **peu de lieux de dialogue et de travail entre les deux secteurs**, hormis lorsque les activités d'insertion et d'hébergement dépendent d'un même organisme gestionnaire. Les lieux d'échange sont généralement des **instances locales** telles que les comités techniques d'animation, **mais pas les réseaux associatifs** qui ne semblent pas favoriser cette transversalité. Toutefois, les structures ont tendance à **se rapprocher lorsque des recrutements en SIAE de personnes hébergées ont lieu**. Les équipes travaillent alors ensemble dans le cadre des suivis individuels, se traduisant souvent par des **bilans tripartites réguliers** (82%).

Procédures d'orientation partagées



Lieux d'échange entre secteurs



## Conclusion

Pour la grande majorité des structures d'hébergement, l'accompagnement à l'emploi fait partie intégrante de ses missions. Elles en font rarement un axe phare, considérant notamment que les publics accueillis sont dans des situations sociales et sanitaires trop complexes pour accéder à l'emploi à court terme. Elles travaillent très peu de manière formalisée avec les acteurs du service public de l'emploi, et identifient rarement les SIAE comme des partenaires privilégiés, en raison du manque d'offres de postes d'insertion sur le territoire et de la sélectivité croissante de ces postes. Cela interroge à la fois la capacité de l'IAE à proposer des solutions aux personnes très éloignées de l'emploi mais aussi le rôle des structures d'hébergement dans l'accompagnement à l'emploi. Sont-elles seulement une première marche vers le service public de l'emploi ou l'IAE ou, compte-tenu de ces limites, ont-elles aussi un rôle d'accompagnateur à part entière à mener, pouvant travailler directement avec des entreprises ? Les structures de l'IAE proposent de leur côté un accompagnement social à leurs salariés en faisant appel à des partenaires spécialisés, dont les structures de l'AHI font partie. Mais ces sollicitations sont ponctuelles et ne font pas l'objet de partenariats renforcés. Enfin, les lieux de collaboration entre les deux secteurs sont rares, les échanges s'effectuant principalement autour de situations individuelles de salariés.